

LA GESTION DES PUITES COMMUNAUTAIRES DANS LE CENTRE-SUD DU NIGER : LES FACES CACHÉES D'UNE ARÈNE LOCALE

Bizo BETOU

Université André Salifou, Zinder, Niger

betoubizoo7@gmail.com

&

Ramané KABORE

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

ramaneka@hotmail.com

Résumé : La présente recherche met l'accent sur la dynamique des conflits liés à l'usage et la gestion des puits communautaires en milieu rural nigérien. Elle montre que la réalisation de puits dans le département de Mayahi, centre-sud du pays, n'est pas sans conséquence sur les relations entre pasteurs et agriculteurs du fait des intérêts en jeu. Elle occasionne la présence de groupes d'acteurs stratégiques mus chacun par ses propres logiques. Ce qui est source de tensions et conflits en milieu rural. S'inscrivant à la fois dans l'approche stratégique de Crozier (1977) et dans celle socio-anthropologique des conflits (Olivier de Sardan, 1995), cet article apporte un éclairage à la compréhension des comportements et pratiques des acteurs d'horizons divers autour de la gestion des puits communautaires. Ces différents acteurs mus par des intérêts contradictoires développent plusieurs stratégies afin d'avoir l'accès et le contrôle des puits communautaires. Les comportements de ces acteurs constituent une échelle d'observation pour mieux appréhender leurs pratiques et les conflits qui naissent dans l'accès et le contrôle des puits communautaires au sein de cette entité administrative.

Mots-clés : arène locale, conflits, gestion, Niger, puits communautaires.

THE MANAGEMENT OF COMMUNITY WELLS IN SOUTH-CENTRAL NIGER: THE HIDDEN FACES OF A LOCAL ARENA

Abstract: This research focuses on the dynamics of conflicts related to the use and management of community wells in rural Niger. It shows that the construction of wells in the department of Mayahi, center-south of the country, is not without consequence on the relations between pastoralists and farmers because of the interests at stake. It causes the presence of groups of strategic actors propelled each with their own logic. This is a source of tension and conflict in rural areas. In line with both the strategic approach of Crozier (1977) and the socio-anthropological approach to conflicts (Olivier de Sardan, 1995), this article sheds light on the understanding of the behaviors and practices of the actors from diverse backgrounds around the management of community wells. These different actors driven by conflicting interests are developing several strategies to gain access to and control of community wells. The behaviors of these actors constitute an observation scale to better understand their practices and the conflicts that arise in the access and control of community wells within this administrative entity.

Keywords: local arena, conflicts, management, Niger, community wells.

Introduction

Le Niger figure parmi les pays où l'approvisionnement en eau reste un des soucis majeurs des populations rurales. Cette situation est beaucoup plus cruciale dans le centre-sud du pays qui constitue une zone carrefour pour les transhumants venant d'horizons divers. Pour répondre à ce souci, les réformes entreprises par l'État ont consisté à la redéfinition de sa politique en matière d'hydraulique ; ce qui occasionna la création de deux sous-secteurs à savoir : l'hydraulique urbaine (domaine de l'alimentation en eau potable englobant le périmètre concédé non transférable aux collectivités territoriales) et l'hydraulique rurale (domaine de l'alimentation en eau potable englobant le périmètre non concédé transférable aux collectivités territoriales). Le sous-secteur de l'hydraulique rurale prend en compte les questions de l'approvisionnement en eau des populations vivant en milieu rural ainsi que leur bétail. De ce fait, dans ce milieu où le développement économique peine à se matérialiser, le choix opéré sur les ouvrages d'eau s'oriente vers des points d'eau qui demandent moins de moyens financiers et de technicité en matière d'entretien pour les usagers. C'est ce qui justifie la réalisation des puits communautaires comme ouvrages d'approvisionnement en eau dans ce milieu. Les puits communautaires constituent également un pôle non seulement économique mais aussi social de la vie des pasteurs et des agriculteurs. Cependant, la réalisation de puits en zone agricole n'est pas sans conséquence sur les relations entre pasteurs (forte présence d'éleveurs et leur bétail) et agriculteurs du fait des intérêts en jeu. Elle occasionne la présence de groupes d'acteurs stratégiques mus chacun par ses propres logiques. Face à cette situation, l'État a mis en place des dispositifs réglementaires (Code de l'Eau, Loi sur le pastoralisme, Stratégie en matière d'hydraulique pastorale, etc.) devant faciliter la coexistence pacifique entre les différents groupes d'usagers de ces puits. Cependant, malgré ces dispositifs juridiques, la présence de ces différents acteurs autour des puits communautaires est source de tensions et conflits en milieu rural. Comme le soulignent Sambo et al. (2008) :

la réalisation d'un puits à usage pastoral public peut avoir différents effets, parfois inverses, selon qu'elle vise d'une part à accroître ou diminuer l'emprise des éleveurs qui se réclament originaires de la zone et disposant d'un droit d'usage prioritaire sur l'eau et le pâturage, et d'autre part, à restreindre ou améliorer les droits d'usage au profit d'autres éleveurs comme les « allochtones » en transhumance.

Sambo et al. (2008 : 44-45)

C'est le cas du département de Mayahi qui est traversé par de multiples couloirs de passage nationaux comme internationaux et qui lui ont valu le fonçage de plusieurs puits pastoraux.

Ces couloirs de passage des éleveurs et leur bétail font l'objet d'émiettement par les agriculteurs et les puits implantés dans ou à proximité des couloirs de passage accueillent une multitude d'usagers, rendant de fois conflictuelles leur gestion avec des cas de "bagarres rangées". Avec les sécheresses connues ces dernières années, les éleveurs ne pouvant plus descendre vers le Nord, se cantonnent autour de ces puits qui constituent leur refuge. Il se crée alors, une surexploitation de ces puits avec la possibilité d'expressions des tensions et conflits entre acteurs.

Bétou (2015 : 9)

Face à toutes ces situations, nous nous posons la question suivante : comment la gestion des puits communautaires constitue-t-elle un terreau fertile à l'émergence de conflits entre les différents usagers ? Autrement dit, comment les différents acteurs se comportent-ils face à la gestion des puits communautaires ? Comment le puits communautaire devient-il une arène ? Cet article apporte un éclairage à la compréhension des comportements et pratiques des acteurs d'horizons divers (venant du sud comme du nord) autour de la gestion des puits communautaires. Ces différents acteurs mus par des intérêts contradictoires développent plusieurs stratégies afin d'avoir l'accès et le contrôle des puits communautaires. Les comportements de ces acteurs constituent une échelle d'observation pour mieux appréhender leurs pratiques et les conflits qui naissent dans l'accès et le contrôle des puits communautaires au sein de cette entité administrative. Cet article comprend trois parties. La première partie traite de la méthodologie de la recherche. La seconde partie s'intéresse aux résultats de la recherche. Enfin, la troisième partie porte sur la discussion des résultats de la recherche.

1. Approche méthodologique

L'étude a été conduite dans le département de Mayahi. Le choix de cette zone s'explique par sa situation géographique (espace intermédiaire entre la zone de grandes cultures au Sud et la zone pastorale au Nord) mobilisant des acteurs d'horizons divers (venant du sud comme du nord). Pour répondre aux questions soulevées par la recherche, la méthodologie utilisée repose sur une approche qualitative. Le but de la recherche qualitative n'étant pas d'avoir un échantillon représentatif, mais plutôt un échantillon qui reflète la diversité des points de vue de la population étudiée, la collecte des données s'est effectuée sur la base d'un échantillon raisonné. Ainsi, plusieurs catégories d'acteurs en fonction de leur position sociale et de leur statut social ont été concernées par l'enquête. Il s'agit : des personnes ressources (experts et spécialistes de la question, agents des services techniques régionaux et départementaux concernés, autorités administratives, municipales et coutumières et leaders des organisations paysannes), des sédentaires (Haoussas, Peulhs et Touareg) et des transhumants (éleveurs peulhs et touareg propriétaires de bétail, bouviers salariés constitués de Peulhs, de Touareg et de Haoussas). Au total, 32 entretiens individuels ont été réalisés. Les principales techniques de collecte de données qualitatives mobilisées dans le cadre de notre étude sont les entretiens individuels, les focus groups et l'observation. Ces entretiens se sont déroulés autour des principaux thèmes suivants : i) les différents types de puits existants et leurs mécanismes de gestion, ii) les différents acteurs et leurs relations, iii) la question des conflits autour des puits et leur fréquence. L'observation a, quant à elle, porté sur l'état des puits objet de conflits, la gestion foncière ainsi que les comportements et stratégies développés par les acteurs autour de ces puits. La collecte des données nous a valu de longs séjours sur le terrain et deux passages des éleveurs peulhs ont été observés : le premier correspond à la période de la montée¹ des éleveurs et le second correspond à leur descente².

¹ La montée se fait selon un axe Sud-Nord pendant la période correspondant à la tombée des premières pluies.

² La descente des éleveurs se fait selon un axe Nord-Sud et coïncide avec la période des récoltes des cultures.

2. Résultats de la recherche

2.1 Le contexte socio-politique local

Le département de Mayahi recouvre deux anciens cantons à savoir : le canton de Mayahi qui date depuis le 13^e siècle et celui de Kanembakaché dont la création remonte en 1579. Ces cantons partagent certaines valeurs communes comme la solidarité, la bravoure, etc. Ces valeurs perdurent malgré les différentes transformations survenues à cause du contact avec l'extérieur. Dans ce département cohabitent par ordre d'importance numérique les groupes ethnolinguistiques suivants : les Haoussa, les Peulhs et les Touareg. Toutes ces communautés se sont progressivement installées suivant un trajet Sud-Nord (Bornou, Tibiri, Guidan Roumdji, Jiratawa) et Nord-Sud (Air, Bouza). Les Gobbirawa (Haoussa) viennent de Tibiri qu'ils ont quitté suite aux différends qui se manifestaient entre les princes après les élections. Quant aux éleveurs transhumants (Peulhs, Touareg et Tagamawa), leur arrivée dans le département est liée à plusieurs causes dont les Razzias, le Jihad d'Ousman Dan Fodio, la recherche du pâturage, la reconstitution du cheptel. La suite du peuplement de la localité s'est développée grâce aux migrations internes. En outre, avec l'avènement de l'électrification de la ville de Mayahi, d'autres groupes en nombre assez restreint, venant des pays de la sous-région se sont également installés. Il s'agit notamment des Togolais, des Béninois, des Sénégalais et des Nigériens exerçant les métiers de restauration, d'électricité auto, de maintenance en froid et autres commerces. Cette diversité est source d'une indéniable richesse. En effet, chacun des groupes ethnolinguistiques cohabitant dans le département a ses propres pratiques culturelles qu'il observe à l'occasion des situations impliquant le recours aux coutumes et traditions. En outre, la division du travail social au sein de cette localité donne lieu à une stratification de la société où chacun a son rôle à jouer. Il existe dans le département des catégories de corps de métier dont la fonction est transmise de père en fils notamment chez les forgerons, les griots, les coiffeurs, les bouchers, les cordonniers, etc. A l'issue du recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2012 (RGP/H, 2012), la population de ce département est estimée à 557 186 habitants dont 269 274 hommes (48,33%) et 287 912 femmes (51,67%) avec un taux de croissance annuelle de 3,1 %. Cette population est répartie dans 527 villages administratifs et hameaux, 16 campements peulhs, 5 tribus peulhs et 22 groupements touareg au sein de huit (8) communes des deux (2) cantons.

Du point de vue de l'organisation sociopolitique, on observe deux types de pouvoir qui se superposent : celui dit moderne et l'autre traditionnel ou coutumier. Le pouvoir moderne : il est exercé par les autorités administratives (Préfet) à l'échelle du département et municipales (Maires élus) au niveau des communes. En plus de son staff technique, le préfet dispose du monopole de la violence symbolique (garde nationale, gendarmerie et police nationale) pour l'exécution de ses tâches au niveau de son département. Détenteur du droit régalien, il est le représentant et garant de l'Etat au niveau local. A cet effet, il veille à l'application des lois, politiques et orientations de l'Etat sur toute l'étendue de son département. Le Maire, quant à lui, délibère sur les affaires locales et plus spécifiquement sur les compétences dévolues par la loi aux communes. Il est appuyé, dans ses tâches, par une catégorie d'agents à des rôles et responsabilités distincts les uns des autres tels que le secrétariat général, le service de l'état civil, le receveur municipal et le secrétaire municipal. Contrairement au Préfet, le Maire élu ne dispose d'aucune force publique ce qui le limite dans la prise de certaines décisions. Aussi, au sein du conseil communal, le chef de canton représentant de l'autorité coutumière (traditionnelle) est membre de droit. Ce qui veut dire que

même avec la décentralisation, les organes coutumiers ont leur mot à dire. Le pouvoir traditionnel ou coutumier : il se répartit à trois niveaux que sont : la famille, le village et le canton. Au niveau de la famille, la gestion du pouvoir repose sur la responsabilité de l'aîné (c'est-à-dire le plus ancien, le sage de la famille). Par contre, à l'échelle du village, le pouvoir est assuré par les chefs de village qui règlent les petits contentieux entre leurs administrés. Quant au niveau cantonal, c'est le chef de canton entouré de ses notables qui assurent l'interface entre le niveau villageois et celui communal. Un chef de village ne défère une affaire devant le Maire qu'après avoir avisé le chef de canton qui est traditionnellement son supérieur hiérarchique. Le pouvoir dit moderne n'est encore pas bien perçu par la majeure partie de la population rurale qui le considère comme une intrusion dans l'arène sociopolitique locale. Les villages sont administrés par des chefs de villages sous l'autorité du chef de canton. Les hameaux sont administrés par des chefs de tribus placés sous l'autorité des Chefs de groupement Touareg ou Peulh.

Au plan religieux, les populations sont encadrées par les chefs religieux (marabouts, pasteurs, chef animiste). L'islam est fortement implanté dans la vie des communautés ce qui fait que l'imam est nommé par le chef dans le rang des grands oulémas, détenteurs du savoir religieux islamique. Notons aussi que les différents groupes ethnolinguistiques présents (Haoussa, Peulhs et Touareg) cohabitent sans grande difficulté. Leurs rapports sociaux sont marqués par des relations matrimoniales, le cousinage et la parenté à plaisanterie. Cependant, de nos jours, avec la démocratisation de la vie politique nigérienne, on assiste à une politisation des couches sociales du département. Cette politisation influe sur certaines relations séculaires entre les différents groupes ethnolinguistiques sédentaires mais également entre ces sédentaires et les transhumants. Cette situation n'est pas sans conséquences sur la gestion des ouvrages sociaux réalisés au profit des populations.

2.2 Les différents acteurs et leurs rôles dans l'arène

Les principaux groupes d'acteurs qui se confrontent autour du puits sont les sédentaires et les transhumants. A l'intérieur de chacun de ces groupes se trouvent des groupes secondaires³ qui alimentent les foyers de tensions dans le cadre de l'usage et la gestion des puits communautaires. La présence de ces groupes secondaires alimente des conflits à l'intérieur d'un même groupe primaire⁴. Les sédentaires sont constitués d'agriculteurs et d'éleveurs. Au sein de chacun de ces deux groupes secondaires, on trouve les groupes ethnolinguistiques suivants : les Haoussas, les Peulhs et les Touareg. Chaque groupe ethnolinguistique est constitué autour d'une chefferie spécifique (village, tribu ou campement) dont le dynamisme et le poids social peuvent faciliter l'obtention d'un puits pour les populations. C'est ainsi que les chefs de village, tribu ou campement jouent un rôle important dans la gestion des puits réalisés dans leur ressort territorial. Ils constituent, de ce fait, des acteurs centraux en matière de gestion des puits communautaires. On comprend dès lors que malgré toutes les approches développées par les projets tendant à les éloigner de la gestion des puits, ces autorités font de la résistance soit directement en occupant des postes de responsabilité au sein des comités de gestion soit indirectement en faisant occuper ces postes par leurs proches. Comme on le voit, le puits constitue un enjeu majeur pour les autorités coutumières qui perçoivent des fonds auprès des transhumants. Cela démontre les

³ Nous empruntons l'expression groupes secondaires pour parler des groupes ethnolinguistiques à l'intérieur des groupes primaires.

⁴ Nous appelons ici groupe primaire, le groupe constitués des sédentaires ou celui composé des transhumants.

limites des approches développées par certains projets ou programme face à un pouvoir traditionnel fortement enraciné dans l'inconscient collectif en milieu rural. Ainsi, les accords sociaux (le plus souvent conduits avec une partie des acteurs, notamment les sédentaires) constituent tout simplement une sorte de formalité pour la réalisation des puits dans ce milieu. L'influence de ces chefs traditionnels fait en sorte que certains intervenants tiennent tout simplement compte du point de vue des populations autochtones pour la réalisation des puits alors que ces dernières privilégient leurs intérêts stratégiques au détriment de ceux des transhumants pour s'approprier la gestion et le contrôle du nouveau puits réalisé. Ce dont témoignent les propos de cet éleveur :

EI : Les responsables des associations des éleveurs nous font comprendre que nous devons être associés lors de la réalisation des puits et dans leur gestion. Cependant, nous ne sommes associés ni à la réalisation non plus lors de la mise en place de la structure de gestion des puits. Pour nous, le puits appartient au chef de village. C'est pourquoi quand j'arrive dans cette zone, je rends visite premièrement au chef de village avec qui je discute. Ensuite, je lui offre un cadeau et le jeu est joué. Je fais mon séjour tranquillement avant de continuer mon chemin.

Les transhumants sont composés d'une part d'éleveurs peulhs et touareg propriétaires de bétail et d'autre part de bouviers salariés constitués de Peulhs, de Touaregs et de Haoussas. Ce groupe se distingue par une organisation qui tourne autour de la survie du groupe et facilite sa traversée des zones pour la transhumance. C'est ainsi que chaque équipe est dotée d'un « *garso* » qui fait office de chef de mission chargé de l'intermédiation entre son équipe, une autre équipe ou avec les populations sédentaires. Les « *garso* » constituent des acteurs clé qui jouent un rôle important au sein de l'arène locale. A côté de cette organisation, il y a des organisations des éleveurs qui luttent pour la sauvegarde et le respect des intérêts des transhumants. Ces organisations constituent une sorte de bouclier aux yeux des transhumants qui se réfèrent à elles pour des questions liées à l'accès et l'usage des puits communautaires. A cet effet, ces organisations sont un acteur important dans l'arène politique pour la gestion des puits communautaires. Les comités de gestion constituent un autre groupe d'acteurs. L'avènement de ces comités est lié à la mise en place des projets. Le comité de gestion joue un rôle très important dans l'arène locale car il doit animer les cadres de concertation et de dialogue entre les acteurs autour de l'usage et la gestion du puits. En outre, les membres des comités de gestion, jouissent de leur influence pour non seulement détourner les fonds collectés (bien qu'ils ne paient pas leur part) mais ils rackettent également les transhumants. Chacun de ces acteurs se livre, individuellement et collectivement, à une lutte pour la sauvegarde de ses intérêts. Les enjeux sont ainsi si importants qu'on assiste à des tensions intra et intergroupes autour des puits communautaires. Les autorités coutumières font tout leur possible pour détenir le monopole de l'autorisation d'accès aux puits malgré la mise en place des comités de gestion. Les enjeux autour des puits communautaires piègent toute initiative prise pour la mise en place d'un mécanisme de gestion qui relègue les autorités villageoises au second plan.

A ces différents groupes, s'ajoutent les hommes politiques qui jouent un rôle important dans l'activation des foyers de tensions autour de l'usage et la gestion des puits communautaires. Ces hommes politiques sont mobilisés par chacun de ces deux

groupes sociaux (sédentaires et transhumants) en cas de besoins pour renforcer sa position dans l'arène locale.

2.3 Le puits communautaire en zone rurale : un ouvrage aux enjeux multiples

Le département de Mayahi présente des caractéristiques particulières en matière d'approvisionnement en eau des populations et leur bétail. Cette situation est fonction de l'état très profond de la nappe souterraine et les eaux de surface qui sont très rares et inégalement réparties avec une courte durée dans l'année. Dans cette zone, la corvée d'eau demeure le quotidien des populations surtout dans la partie la plus au Nord où les femmes passent une journée entière à la recherche de cette denrée essentielle à la vie humaine et celle du bétail. Le choix des populations, par rapport aux ouvrages d'approvisionnement en eau, porte sur les puits communautaires du fait qu'ils constituent l'ouvrage qui répond le plus à la culture des populations rurales. En plus, dans ce milieu à vocation agropastorale, la place du puits communautaire reste indiscutablement très ancrée dans le tissu social. Le témoignage de cet habitant du site de Dajin Elh Tanko rend compte des souffrances que les populations ont connues (les femmes notamment) avant la réalisation d'un puits communautaire au niveau de leur village :

E2 : Avant, l'obtention du puits, nos femmes passaient une journée entière à Sherkin Haoussa (chef-lieu de la commune) pour uniquement notre eau de consommation. Mais aujourd'hui, c'est une grande fierté pour nous d'avoir ce puits car si l'AEP de Sherkin Haoussa tombe en panne, la population de ce village s'approvisionne au niveau de notre puits.

E3 : Pour un éleveur peulh du campement de Koren Adoua : « Ce puits représente tout pour la vie de la population de notre campement. L'eau est, pour nous, devant toute chose. Le puits a amené un changement positif dans notre vie car au moment où nous ne l'avions pas, nous parcourons de longues distances pour la chercher. Nous quittons notre campement à 8h du matin pour revenir à 16h le soir. Aujourd'hui, avec ce puits, les femmes peuvent "poser sur le feu" leurs marmites et aller au puits chercher de l'eau pour revenir sans perdre de temps et continuer leurs cuissons.

Le puits occupe une place centrale dans la vie des populations rurales du fait des enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés. Les populations le perçoivent comme un élément capital de leur existence ; de lui dépend toute la vie du village car comme le dit un adage qu'ils ne cessent de répéter : « l'eau est source de vie ». « Le puits constitue un des pôles non seulement économiques mais aussi social de la vie des pasteurs et des agriculteurs. Il est un site de rencontre entre lignages ou groupes » (Camara & al., 2004, p. 101), un lieu de ralliement où s'échangent des informations, des relations sociales et des biens matériels entre les usagers. Il constitue la base de création et de développement de plusieurs regroupements humains notamment les villages. Le puits rythme la vie des populations et leur bétail à travers l'eau mobilisée. Il devient alors, un passage obligé pour les déplacements et la survie du système d'élevage transhumant, comme le témoignent les demandes enregistrées aux niveaux des projets et ONG intervenant dans le département, de la direction départementale de l'hydraulique et de l'assainissement et des communes de tutelle. Les propos de ce chef de village corroborent cette assertion :

Depuis la nuit des temps, les puits ont servi de ciment relationnel entre les populations sédentaires et les nomades. Au Niger et plus précisément dans cette zone, le puits a joué un rôle majeur dans la vie des caravaniers qui viennent du Nord en direction du Sud pour vendre leurs produits (le *fogga*⁵, le natron, les dattes, etc.) et s'approvisionner en denrées alimentaires (mil, sucre, thé, etc.). Au cours de leur voyage, les caravaniers se campent autour des puits foncés pour non seulement se reposer mais également pour abreuver et paître leurs chameaux. Cela crée un marché aux alentours du puits, occasionné par les échanges circonstanciels entre les populations autochtones et les caravaniers. Cet état de fait a beaucoup favorisé la réalisation de puits par des autochtones nantis qui perçoivent des retombées pécuniaires de la part des caravaniers et autres passants pendant ces bonnes périodes de transit.

Il convient de noter que le propriétaire d'un puits dispose d'un pouvoir sur les tiers. C'est en ce sens que Kintz (1982 : 214) parle de :

La création d'une clientèle sociale et politique autour du propriétaire d'un puits. C'est ce qui explique les confrontations et les luttes lors de la mise en place de comités de gestion de puits. Les chefs de village font tout leur possible pour imposer les membres de leur famille dans ces comités afin de pouvoir contrôler la gestion de ces puits.

Le puits remplit ainsi des fonctions politiques. Les propos de cet éleveur corroborent cette assertion.

A chaque fois que nous venons ici, nous demandons la permission d'accès au puits auprès du chef de village. Ce dernier fait sa loi avant de nous accepter. Comme nous avons compris le jeu, nous cotisons avant de venir. Nous lui donnons de l'argent ou un animal en guise de présent pour accéder rapidement au puits, abreuver nos bétails et continuer. Notre chance est qu'il n'est pas difficile en négociation. Cette situation fait en sorte que tous les transhumants courtisent ce chef pour tisser de l'amitié avec lui.

Le puits fait se confronter plusieurs catégories d'acteurs (caravaniers, "propriétaires de puits", populations autochtones et autres passants, c'est-à-dire les transhumants) qui ont chacun ses propres intérêts, représentations et logiques. C'est ainsi que plusieurs hommes politiques conquièrent leur électorat dans ce milieu en promettant des puits aux populations lors des campagnes électorales. Comme on le voit, la présence d'un puits revêt une importance primordiale dans la vie des communautés ainsi que de leur bétail et leur environnement. Cependant, « les puits ouvrent des champs de tensions entre utilisateurs en matière d'appropriation, d'exploitation et de gestion de ces ouvrages » (Bétou, 2015 :6-7).

2.4 La gestion privative des puits communautaires : tensions et conflits

La gestion communautaire de ces puits est assurée par des comités de gestion qui échouent généralement, car cette gestion est faite le plus souvent sous l'ombre du chef de village qui gère à son propre profit le puits cimenté. Dans le comité, il y a toujours des proches du chef, c'est-à-dire des personnes qu'il peut facilement manipuler. Les membres du comité ne peuvent en réalité rien décider en dehors de ce

⁵ Sel généralement utilisé pour l'embonpoint.

que leur dicte le chef. Le chef du village taxe les transhumants ou les chasse au cas où ils ne se plient pas à sa décision. On assiste ainsi à la marchandisation croissante de l'eau et la privatisation des puits communautaires. L'accès des transhumants aux puits passe par le canal du comité de gestion à travers le chargé de relations ou par celui du chef de village là où le comité n'est pas dynamique. En effet, que ce soit le comité de gestion ou le chef de village, les transhumants sont soumis à une tarification élevée du service public de l'eau pendant que les sédentaires ne paient pas régulièrement la redevance arrêtée par les usagers en assemblée générale villageoise.

Olivier de Sardan & al. (2014 :11) parlent de :

« péages » pour accéder à un puits ou un forage ou d'importantes « commissions » (ou pots de vins) pour obtenir l'autorisation de foncer des puits, de vente devenue systématique de l'eau aux éleveurs en zones agro-pastorale et agricole, de privatisation croissante des puits et stratégies d'exclusion, achats et ventes de puits. Ils ajoutent que l'eau a désormais largement changé de statut pour les éleveurs mobiles et de sa marchandisation. Cette situation remet en cause le caractère social du puits du fait qu'une partie des usagers est exclue au détriment d'une autre.

Pour Olivier de Sardan & Dagobi, (2000 :154) :

cette situation traduit l'absence d'une culture du « bien public » autour de la gestion des ouvrages hydrauliques qui découle de leur accaparement par la chefferie traditionnelle. Cette gestion tourne autour du chef qui est censé seul représenter le bien public (à travers l'exercice d'une gestion entièrement personnelle des affaires du village), sans cependant avoir de compte à rendre.

« On note, alors, des cas de détournement ou des accusations de détournement (pour prendre la place de quelqu'un) qui sont à la base du dysfonctionnement du système » (Olivier de Sardan & al., 2000 ; Olivier de Sardan & Dagobi, 2000). « De nos jours, on assiste à une tendance à l'appropriation des ressources en eau par les communautés sédentaires au détriment des éleveurs mobiles » (Waziri Mato, 2004 ; Thébaud, 2002 in H. Ibrahim, 2016, p. 13). Par ailleurs, pour le cas des puits dont la réalisation est redevable à une seule personne (chef de tribu, personne aisée du village, etc.) soit parce qu'elle a mobilisé la contribution financière soit parce qu'elle a entrepris des démarches auprès de leur chef ou de l'administration, cette dernière s'arroge le contrôle de l'ouvrage. Elle n'entend guère partager sa gestion avec les autres membres du village « C'est mon puits, a-t-on coutume d'entendre. J'ai payé de l'argent pour avoir ce puits et je dois faire ce que je veux ». Tout cela fait du puits un terreau fertile à l'émergence des tensions en ce sens que chacun des acteurs développe des stratégies d'appropriation et de contrôle du puits. On observe, à la suite des malentendus et conflits avec les populations sédentaires de cette localité que les éleveurs (surtout Peulhs) se livrent, en signe de vengeance, à un véritable boycott (*dangol* en fulfulde) des villages et marchés : refus d'acheminer le lait, les produits du lait et les animaux au marché. Cette pratique ancienne d'autodéfense pour ces communautés garde encore tout son sens aux yeux des éleveurs dont la voix n'est, souvent, pas entendue par les autorités du fait de la distance et la méfiance de ceux-ci avec l'administration. « Il en est ainsi de toute la partie centrale du Niger où l'on trouve des puits fermés par des branchages épineux lorsque le groupe se déplace tandis que certains puits sont vendus » (Kintz, 1982, p. 214). « L'accès aux puits est difficile et de plus en plus soumis à des paiements ; les relais d'abreuvement les plus commodes sont les mares

temporaires. Ce sont les liens sociaux maintenus avec les pasteurs résidents qui facilitent la transhumance » (Toutain & al., 2012, p. 22). Ces comportements sont observables dans le département de Mayahi où la présence de puits dans cet espace occasionne l'arrivée de transhumants propriétaires de chameaux. Ces derniers cherchent eux aussi à marquer leur présence et à prendre le contrôle de ces puits à grand diamètre existants dans la zone. Ainsi, la gestion communautaire est donc piégée par les rapports de force entre les communautés et les ingérences des acteurs extérieurs. « Le contrôle du comité est un moyen pour l'aristocratie de faire valoir son droit d'usage prioritaire sur les ressources. C'est ainsi qu'elle s'oppose à tout fonçage de nouveaux puits sur le terroir. Aussi, pour contraindre les transhumants à quitter le terroir, le comité de gestion leur applique des tarifs très élevés » (Mohamadou, 2006 :14).

2.5 La redéfinition des réseaux sociaux autour du contrôle des puits communautaires

Dans le département de Mayahi, les différents acteurs ou groupes d'acteurs se livrent à la course pour le contrôle de l'accès et la gestion des puits communautaires induisant une véritable arène locale. Ce contrôle amène les acteurs à mobiliser des stratégies et des jeux d'alliances au sein de cette zone. Pour ce faire, chaque groupe d'acteurs développe des stratégies propres et se donne des moyens pour y parvenir. Ainsi, on assiste à la redéfinition des réseaux relationnels pour mieux renforcer son capital social et marquer sa présence dans la lutte pour le contrôle des puits existants dans sa zone d'influence. Les responsables des organisations des éleveurs, par exemple, pour élargir leur champ d'action, amadouent les responsables des projets et ONG intervenant dans le domaine de l'hydraulique pour se tailler une place importante dans le processus de réalisation des puits communautaires. Cette position leur permet également de gagner davantage la confiance des transhumants dont ils disent défendre la cause. La stratégie des responsables de ces organisations pour gagner l'appui des projets et ONG et bénéficier d'un puits au profit de leur communauté, consiste à tisser également des alliances matrimoniales avec des personnalités haut placées pour renforcer davantage leur réseau relationnel. Ces personnalités sont des personnes riches, des grands cadres de l'administration ou des grands hommes politiques. De leur côté, les chefs de villages pour s'arroger le monopole de contrôle des puits communautaires établissent des relations de connivence avec les chefs de canton à qui ils font profiter une partie de cadeaux ou « pots de vins » qu'ils reçoivent auprès des populations villageoises. Cette stratégie leur permet d'avoir les coudées franches pour s'entourer de personnes qui leur sont proches, obtenir la dissolution des comités de gestion mis en place par les projets et ONG, et procéder à la mise en place de nouveaux comités qu'ils manipulent à leur guise en vue d'asseoir leur mainmise sur la gestion des puits. Les chefs de villages créent ainsi leur propre équipe et négocient le passage des transhumants pour l'abreuvement de leur bétail auprès desquels ils perçoivent l'argent de la cola « *kudin goro*⁶ ». Cela est d'autant plus facile, que, comme le disent Sambo & al. (2008, p. 128), « les comités de gestion et les autres structures mis en place par les projets de développement ne survivent que rarement à la vie des projets ». Les membres des comités de gestion des puits développent eux aussi des stratégies d'alliance avec

⁶ Littéralement cela veut dire l'argent du cola. Le cola constitue un symbole de la paix, de bonne nouvelle, d'entente entre les parties. Ici, le chef de village demande au transhumant de l'argent pour qu'il achète lui-même le cola pour lui faciliter la tâche. En plus, si le chef demande le cola, cela signifie que le transhumant est le bienvenu.

certains groupes sociaux. Par exemple, ils facilitent l'accès gratuit aux puits communautaires pour les sédentaires malgré l'existence d'un règlement d'usage qui définit la contribution de chaque usager. Cela leur permet de se créer de nouveaux alliés qui les aident à se maintenir dans le comité de gestion, à contourner l'autorité des chefs de villages et à contrôler la gestion des puits dans leur zone d'influence. Comme l'affirment Benkahla & Hochet (2013, p. 21), « le comité de gestion ou ses principaux responsables peuvent être tentés de privatiser l'usage de la ressource à leur profit. En effet, dès lors que la ressource comporte un intérêt économique, le comité tend à chercher à en tirer une rente ». Comme on le constate, chaque groupe d'acteurs développe des stratégies en vue de renforcer et entretenir son réseau relationnel dans la course pour le contrôle de l'accès et la gestion des puits communautaires. « Chacun crée ainsi autour de lui une clientèle sociale et politique » (Kintz, 1982, p. 214). Ces stratégies sont développées et maintenues sur la base des savoirs populaires qui facilitent leur existence.

3. Discussion

L'analyse permet de mettre en lumière les faces cachées d'une arène locale constituée par la gestion des puits communautaires dans le Centre-Sud du Niger. Cette analyse montre : i) la présence des conflits autour des puits communautaires, ii) les stratégies développées par les acteurs pour le contrôle de la gestion de ces puits. Elle témoigne la place de la gestion des puits communautaires dans l'escalade des conflits observés en milieu rural. En effet, autour de ces ouvrages, quatre cas de conflits sont répertoriés : i) conflits communautaires, ii) conflits entre les villageois et les éleveurs de chameaux, iii) conflits liés au vol d'animaux, iv) conflits liés à la descente précoce des animaux. Tous ces conflits ont pour mobile l'accès aux puits communautaires. La conduite des accords sociaux autour des puits communautaires afin de faciliter leur gestion repose sur des cadres de concertation et des fora. Ce qui permet de discuter du choix du lieu d'implantation du puits, des conditions d'accès au puits, du mécanisme d'entretien à mettre en place pour garantir la durabilité du puits et les voies de recours en cas de difficultés ou conflits. Ces mécanismes se réduisent à la mise en place des comités de gestion. Comme le souligne Olivier de Sardan (2000, p. 8), « l'approche des projets de développement, consiste à la mise en place de comités villageois pour la responsabilisation des bénéficiaires à la gestion des réalisations effectuées à leur profit ». C'est ce que Lavigne Delville (2013, p. 57), « appelle la « comitisation », la tendance de chaque intervenant à créer de nouveaux « comités », et des acteurs locaux à en proposer eux aussi de nouveaux ; ce qui aboutit à une multiplication de comités, aux rôles souvent mal définis ». De fait, chaque puits réalisé par un projet est pourvu d'un comité de gestion qui se charge des questions d'entretien et de régulation de l'accès des usagers au puits. Toutefois, on note la non-participation des transhumants dans ces comités. Lavigne Delville & Hochet (2005, p. 32) ; voir aussi Olivier de Sardan (1995, p. 176) montrent que :

Les projets ont tendance à se baser sur le présupposé d'une communauté villageoise homogène et pacifique, disposant de ses propres mécanismes de régulations, et donc apte à mettre en œuvre les nouvelles règles de gestion. Or, les communautés paysannes sont comme toutes les sociétés humaines, inégalitaires et hiérarchisées (à des degrés divers), tendues entre des rapports collectifs et individuels, traversées de clivages, de conflits, de rapports de force et de stratégies opportunistes.

Lavigne Delville & Hochet (2005 : 32)

En effet, pour Benkahla & Hochet (2013, pp. 14-17), « cette gestion a pour problème l'absence ou la défaillance de mécanismes de dialogue qui permettraient d'aboutir à des accords ». L'absence des transhumants lors de l'implantation, de la réalisation et de la mise en place des comités de gestion des puits offre l'opportunité aux sédentaires de développer des stratégies pour s'assurer le contrôle effectif des puits et imposer des taxes d'accès aux transhumants. A cet effet, chaque groupe d'acteurs (les membres des comités de gestion d'un côté, les autorités traditionnelles de l'autre et les responsables des organisations des éleveurs) tisse, chacun de son côté, des alliances pour élargir ses réseaux relationnels en vue d'avoir le monopole du contrôle exclusif des puits communautaires. Tous ces comportements de ces acteurs ont pour finalité d'exclure les transhumants de la gestion des puits et pouvoir mieux les exploiter. Ces comportements opportunistes ne sont pas sans conséquence sur l'émergence des conflits observés entre les sédentaires et les transhumants au sein de l'arène locale. Ainsi, comme l'affirme Cornu (2011, p. 8), « l'implication des éleveurs transhumants et leur participation active au sein des cadres de concertation pluri-acteurs et dans la prise de décision est une étape indispensable pour améliorer la gouvernance locale de l'eau en milieu sahélien ». Les sédentaires ayant participé à toutes les étapes du processus ont un accès libre et gratuit aux puits pendant que les membres des comités de gestion seuls ou de connivence avec les autorités villageoises se livrent à la taxation des transhumants. De l'autre côté, les organisations des éleveurs prennent de l'argent sur les transhumants auxquels ils restituent des informations sur la manière par laquelle les villageois accèdent aux puits et les incitent à se révolter. Ces situations engendrent ou exacerbent les conflits autour des puits communautaires.

Conclusion

À travers cette étude, nous avons cherché à comprendre et expliquer le mécanisme de gestion des puits communautaires et ses conséquences sur les bénéficiaires en zones rurales. Au sein de cette localité, plusieurs partenaires techniques et financiers appuient la réalisation des puits communautaires et chacun développe des stratégies d'interventions propres visant généralement une gestion pacifique, inclusive et durable de ses interventions. A cet effet, ces partenaires prônent la conduite d'accords sociaux devant prendre en compte les aspirations, besoins et points de vue des différentes catégories d'utilisateurs. C'est ainsi qu'ils s'appuient sur les textes réglementaires nationaux existants en la matière pour la mise en place du mécanisme de gestion des puits communautaires réalisés. Cependant, malgré les stratégies développées par les différents intervenants en vue de mettre en place le mécanisme de gestion pacifique, on assiste à la formation des groupes stratégiques notamment : les membres de comités de gestion, les chefs de villages ainsi que les responsables des organisations des éleveurs qui utilisent les puits communautaires comme leur « fonds de commerce ». Le mécanisme de gestion ainsi mis en place est

remis en cause et les transhumants exclus dès le départ font face à de fortes taxations par les trois groupes stratégiques ainsi créés. Cette mesure de marchandisation de l'accès aux puits communautaires n'est pas sans conséquence sur la relation existante entre les différentes catégories d'utilisateurs. Le comportement développé par ces différents acteurs est, de ce fait, à la base des conflits observés autour des puits communautaires au sein de cette localité.

Références bibliographiques

- Bétou, B. (2015). La gestion des puits communautaires en zone rurale : cas de la commune de Kanembakaché au Niger, mémoire de Master, Université de Zinder.
- Benkahla, A. & Hochet, P. (2013). Gérer ensemble les ressources naturelles du territoire : Guide méthodologique pour promouvoir et consolider une gestion négociée des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest, Programme Negos-GRN – Mali, Sénégal, Burkina Faso, Les Éditions du GRET.
- Bonnet, B. & al. (2005). Hydraulique et sécurisation des systèmes pastoraux au Sahel, appui à la gestion locale, démarches et méthodes. Paris : IRAM.
- Camara, E. & al. (2004). Guide méthodologique des projets d'alimentation en eau potable en milieux rural, semi-urbain et urbain pour les collectivités territoriales, Bamako, Direction Nationale de l'Hydraulique, Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau, République du Mali. [En ligne], consultable sur : https://www.pseau.org/outils/ouvrages/guide_des_projets_dnh_mali_v14.pdf.
- Crozier, M. & Friedberg, E. (1977). L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective, coll. Points, Paris, Seuil.
- Ibrahim, H. (2016). Etude de l'émergence des organisations pastorales et de leur rôle dans les processus de gestion partagée de la vallée de la Tarka dans les départements de Bermo et Dakoro (Centre sud du Niger). Thèse de Doctorat en Sciences de l'Environnement. Université de Liège Faculté des Sciences, Département Sciences et Gestion de l'Environnement.
- Kintz, D. (1982). Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des peuls in Enjeux fonciers en Afrique Noire, Etudes réunies et présentées par E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER, KARTHALA, pp. 212-217.
- Lavigne Delville, Ph. & Hochet, P. (2005). Construire une gestion négociée et durable des ressources naturelles renouvelables en Afrique de l'ouest, Rapport final de l'étude financée par l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne, dans le cadre du projet de recherche INCO-CLAIMS, Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET).
- Mohamadou, A. (2006). Le foncier pastoral : construction des droits d'usage, pratiques de gestion et sécurisation foncière : une étude de cas dans la commune de Tchintabaraden (Niger), Colloque international "Les frontières de la question foncière – At the frontier of land issues", Montpellier, 2006.
- Olivier de Sardan, J-P. & al. 2014. L'élevage mobile dans la région de Zinder : une recherche socio-anthropologique. Rapport de synthèse, LASDEL, Etudes et Travaux n°112. [En ligne], consultable sur : <https://www.researchgate.net/publication/281685038>.
- Olivier de Sardan, J-P. & al. (2000). La gestion des points d'eau dans le secteur de l'hydraulique villageoise au Niger et en Guinée, AFD.

- Olivier de Sardan, J-P. & Dagobi, A-E. (2000). La gestion communautaire sert-elle l'intérêt public, le cas de l'hydraulique villageoise au Niger, *Politiques Africaines*, 80, 153-168.
- Olivier De Sardan, J-P. 1995. *Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD/KARTHALA.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 4^e édition, ARMAND COLIN.
- Sambo, B. & al. (2008). *État des lieux, enseignements et recommandations sur l'hydraulique pastorale au Niger*, Rapport d'étude, Niamey, Ministère de l'Hydraulique.
- Toutain, B. & al. (2012). *Pastoralisme en zone sèche. Le cas de l'Afrique subsaharienne. Les dossiers thématiques du CSFD. N°9. Février 2012. CSFD/Agropolis International, Montpellier, France. 60 p.*